

MUSÉES ROYAUX
DE
Peinture et de Sculpture
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 23 janvier 1901

N^o 5045/5.

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente

Madame,

Vous avons l'honneur de
vous faire connaître que la résolution de
la Commission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de l'Etat
des tableaux qui font l'objet de votre lettre
du 20 courant.

Ces ouvrages que nous tenons
à votre disposition, pourront
être retirés au Palais des beaux-arts, rue
du Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé.

Truilly agréé, Madame, l'hommage
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire
M. L. Van der
Meulen

à Madame Kransinck
39. Rue des Charbonniers

Recu les 2 tableaux de M. J. Brundage

7 A



Messieurs,

J'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que
je suis vendeur de 4
tableaux dont : 1 Herens
1 Roybet, et 2 David.
Dans l'espoir que vous
ferez bon accueil à mon

offre le salut privé d'
Alger, Messieurs, l'assu-
-rance de ma parfaite
considération

A: Brunswick

39 rue des charbonniers



Bruxelles

Janvier 1906

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

N°

5.

ya

Bruxelles, 23 janvier 1906

A M. Deuninck

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, des tableaux qui font l'objet de votre lettre du 20.

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Deuninck, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

N°

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

A M^r Germain

Ciney

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

C ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition,
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Seront repris demain

communication verbale
du refus

84

A. GERMAIN
FURNITURES & MORE
BRUXELLES

Giney le 22 janvier 06

Monsieur Le Secrétaire du
Musée des tableaux anciens
à Bruxelles

J'ai l'honneur de déposer à
votre musée ce jour trois tableaux
dont signalement ci contre :

Un tableau, descente de croix
un id. Vierge allaitant l'enfant Jésus
sous deux peints sur bois
Un Christ peint sur soie.

Ces tableaux sont présentés pour
la vente

Prenez Monsieur Le Secrétaire
l'assurance de ma parfaite considération

Germain



RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *3* ~~trois~~ ouvrages ~~1~~ soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en
date du

Bruxelles, le *23/1* *06*.....

Germain